

Déclaration au titre du chapitre V de la loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive et la corruption, modifiée

NB : Une notice d'information détaillant comment utiliser ce formulaire est disponible sur le site de l'AMSF www.amsf.mc

DÉCLARANT

Nom / Raison sociale _____

Activité Professionnelle _____

Adresse

CORRESPONDANT

Nom _____

N° de téléphone _____

Adresse email _____

Signature

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de la déclaration _____

N° de référence interne _____

MOTIF DE LA DÉCLARATION

- Somme ou opération qui pourrait être liée au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou à la corruption
- Connaissance de faits qui pourraient être l'indice de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme ou de corruption
- Opération refusée ou n'ayant pu être menée à son terme par la faute du client
- Déclaration automatique en vertu d'un arrêté ministériel portant application de l'article 41 de la loi n°1.362, modifiée
- Opération impliquant une personne ou entité désignée sur la liste nationale de gel des fonds et des ressources économiques (art. 42 L. n° 1.362, O.S. n° 8.664, <https://geldedfonds.gouv.mc/liste-nationale-de-gel-des-fonds>)

L'OPÉRATION A-T-ELLE DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉE ?

- Oui
- Non

Nombre de personnes physiques concernées :

Nombre de personnes morales concernées :

Nombre d'entités juridiques ou de trusts concernés :

DESCRIPTION DES FAITS

PIÈCES JOINTES ANNEXÉES À LA PRÉSENTE DÉCLARATION

TYPE	COMMENTAIRE
------	-------------